



carif oref
OCCITANIE

Le marché de la formation professionnelle dans le Lot



Avec la
participation
de



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Aperçu 2021

SOMMAIRE

ÉDITO	2
CHIFFRES CLÉS.....	3
AVANT-PROPOS.....	4
CHAPITRE 1 : Les organismes de formation professionnelle situés dans le Lot.....	6
Partie 1 : Les organismes de formation : cartographie et profil.....	7
Un nombre d'organismes de formation en hausse de 4,4 %	7
45 % des organismes de formation sont des structures individuelles.....	8
Partie 2 : Le bilan pédagogique des OF déclarant leur BPF	9
Les OF du Lot regroupent 1,5 % des stagiaires formés par des OF occitans	9
L'objectif des prestations de formation	11
Partie 3 : Le financement de la formation professionnelle.....	15
36 % du CA issu des produits provenant des pouvoirs publics	15
Le chiffre d'affaires des OF en fonction du secteur d'activité (NAF).....	17
Zoom sur les organismes de formation par apprentissage.....	20
CHAPITRE 2 : Les titres professionnels du ministère du Travail dans le Lot	21
Partie 1 : Les candidats et les certifiés aux titres professionnels	22
75 % des candidats se regroupent à Lalbenque.....	22
Une tendance à la baisse du nombre de candidats.....	22
Une certification prisée par les hommes	23
Partie 2 : L'offre de titres professionnels dans le département	24
Une offre décentralisée des deux villes principales.....	24
L'ensemble de l'offre des TP permet d'accéder à un diplôme de niveau 3	25
Le domaine du transport et de la logistique, le choix le plus populaire	25
Partie 3 : Les organismes de formation délivrant des titres professionnels	26
Localisation des sites de formation agréés dans le Lot	26
Partie 4 : Titres professionnels et insertion	28
Le marché de l'emploi dans le Lot	28
Annexe : les titres professionnels accessibles dans le Lot	28

Ce document a été réalisé sous le pilotage de Christophe LEROUGE (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Ont également participé à l'élaboration de ce dossier : Pierre LARRIEU et Pierre DE SAINT BLANQUAT (service régional de contrôle de la formation professionnelle de la Dreets Occitanie).

ÉDITO

Les transformations majeures que connaissent actuellement les entreprises en Occitanie, portées par le déploiement d'ambitieux plans de développement des filières prioritaires (France Relance, France 2030), et l'impact de la crise sanitaire puis de la reprise économique qui réactive les tensions sur les recrutements, impliquent une adaptation en continue des compétences des actifs aux organisations du travail et aux nouveaux métiers. Le système de la formation professionnelle, qui est au cœur de ces transformations, est lui-même en pleine mutation.



La période que nous traversons, marquée par la crise sanitaire, a eu de nombreuses conséquences sur le champ de la formation professionnelle, notamment pour l'appareil de formation qui a dû considérablement remettre en cause ses modèles avec une montée en compétence nécessaire sur la digitalisation et, désormais, un enjeu lié à l'intégration de pratiques hybrides associant les outils du digital et de la réalité virtuelle à la mise en situation professionnelle au travers de dispositifs tels que l'AFEST.

Cette situation de crise a également été marquée par un effort exceptionnel de l'État qui, tirant les conséquences de la réponse insuffisante apportée à la crise de 2008, a privilégié un investissement massif et précoce dans les compétences des salariés pour préserver leurs compétences et leur employabilité et préparer la reprise, grâce au dispositif FNE-formation venant en complément des mesures d'activité partielle. Ce dispositif construit pour correspondre au mieux aux besoins des entreprises a bénéficié à 26 889 salariés en Occitanie, dans 2 265 entreprises, pour un coût de plus de 21 millions d'euros en 2020.

Au-delà de ces éléments conjoncturels, la réforme de la formation professionnelle, entamée avec la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », produit maintenant pleinement ses effets et fait évoluer profondément le monde de la formation professionnelle.

Ainsi, après de nécessaires ajustements, le dispositif du Compte Personnel de Formation, appuyé sur l'application MonCompteFormation, fonctionne maintenant de manière optimale et a modifié l'approche individuelle de la démarche de formation en ouvrant à chacun la possibilité de se former directement via la mobilisation de ses droits.

La certification QUALIOPF obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022 pour tous les prestataires de formation qui souhaitent bénéficier de fonds publics ou mutualisés, y compris en apprentissage, a profondément transformé l'offre de formation en offrant un niveau inédit d'exigence sur la qualité des actions proposées.

Ces mutations systémiques, et le fort développement de l'activité de formation caractérisée par l'émergence chaque année de 1 200 à 1 500 nouveaux prestataires de formation en Occitanie, nécessitent d'avoir une connaissance approfondie et régulièrement actualisée du secteur de la formation. Les données et les analyses que vous trouverez dans cette étude sur le marché de la formation professionnelle dans le Lot, avec des focus sur la sous-traitance et sur l'apprentissage, seront utiles aux différents acteurs de la formation, mais également aux partenaires sociaux et acteurs publics qui ont le souci d'œuvrer pour accompagner les salariés, et les entreprises, dans les transformations majeures qui touchent notre économie régionale.

Christophe LEROUGE – Directeur régional de la DREETS Occitanie

CHIFFRES CLÉS

Les organismes de formation implantés dans le Lot

- 
- ✓ En 2021, 191 Organismes de formation (OF) actifs sont répertoriés dans le Lot
 - ✓ 35 OF actifs ont pour activité principale la formation professionnelle continue d'adultes
 - ✓ 2 OF se déclarent centre de formation par apprentissage en avril 2021

Le bilan pédagogique de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2019

- 
- ✓ 28 599 stagiaires formés soit une baisse de 8,9 % en un an (- 7,6 % en région)
 - ✓ 65 % des stagiaires sont salariés et 7 % sont des personnes en recherche d'emploi
 - ✓ 23 % des stagiaires suivent des formations visant un diplôme ou une certification (CQP)
 - ✓ 19 % de stagiaires dans les formations liées au domaine de la production (9 % en région)
 - ✓ 15 % des stagiaires formés en Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance
 - ✓ 28 heures de formation suivies en moyenne (40 heures en région)

Le bilan financier de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2019

- 
- ✓ 13 874 527 € de Chiffre d'affaires (CA) réalisé par les OF (+ 4 % par rapport à 2018)
 - ✓ Le chiffre d'affaires moyen par stagiaire est de 485 € (575 € en région)
 - ✓ La formation continue d'adultes génère un CA de 2 943 548 € (21 % du CA des OF)
 - ✓ 36 % du CA des OF issu des dispositifs de formation portés par les pouvoirs publics (29 % en région)
 - ✓ La Région, principal interlocuteur des OF formant des publics spécifiques avec 87 % du CA des OF (59 % en région)

Les titres professionnels en 2020

- 
- ✓ 4 titres professionnels du ministère du Travail proposés dans le département
 - ✓ 50 % des offres de titres professionnels proposées concernent le domaine du transport et de la logistique
 - ✓ 100 % des offres de titres professionnels permettent d'accéder à un diplôme de niveau 3

 - ✓ 60 candidats inscrits à un titre professionnel et 49 certifiés
 - ✓ 82 % de taux de réussite aux sessions d'examens
 - ✓ 20 % des certifiés sont des femmes et 80 % des hommes
 - ✓ 45 candidats à un titre professionnel du domaine du transport et de la logistique (domaine le plus suivi dans le Lot)
 - ✓ 35 candidats au titre professionnel Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (titre le plus suivi dans le Lot)

 - ✓ 14 organismes de formation agréés à délivrer des titres professionnels dans le Lot en 2021

AVANT-PROPOS

Le présent document rend compte de l'état du marché de la formation dans le département du Lot en s'appuyant sur :

1. La base actualisée des organismes de formation actifs en 2021 et les bilans pédagogiques et financiers pour l'exercice 2019 ;
2. Et l'offre des titres professionnels du ministère du Travail afin de donner un aperçu des candidats et des certifiés en 2020.

Ces deux thématiques seront abordées dans deux grands chapitres distincts. Dans ce qui suit, une introduction est proposée afin d'aborder l'évolution du contexte réglementaire (loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018), caractériser l'usage des titres professionnels et apporter des éléments de méthodologie.

Contexte réglementaire

Les organismes de formation doivent procéder à leur immatriculation, par le biais de la procédure de déclaration d'activité auprès du Préfet de région dès la conclusion de la première convention ou du premier contrat de formation professionnelle (Article L6351-1 du Code du travail). Cette immatriculation est obligatoire quel que soit le statut juridique, mais également le volume de prestations développé par le prestataire, y compris si la formation est complètement marginale par rapport au reste de son activité.

Au-delà de cette immatriculation, les prestataires ont l'obligation de rendre compte régulièrement de leur activité en fournissant tous les ans un Bilan pédagogique et financier (BPF). Ce bilan est adressé à la Direction régionale de l'économie de l'emploi du travail et des solidarités (DREETS, ex-DIRECCTE). La non-transmission du BPF ou l'absence d'activité au cours de l'exercice précédent rend caduc le numéro de déclaration d'activité (Article L6351-6 du Code du travail).

Au-delà de l'obligation administrative, le BPF constitue une clé d'entrée pour le contrôle administratif et financier exercé par les services de la DREETS (en l'occurrence le SRC-TP).

Enfin, et c'est l'objet de la présente étude, le BPF constitue une source d'information sur l'état et la structure du marché de la formation, et permet d'en décrire les contours, de faire ressortir les tendances observées au sein de la région.

Ces informations peuvent être examinées au regard des spécificités régionales et de l'orientation future des politiques de l'emploi et de la formation.

En 2018, la loi Avenir professionnel du 05 septembre a réformé la formation professionnelle aussi bien pour les acteurs que pour les publics cibles. Une certaine « démocratisation » de l'outil de la formation professionnelle est en cours (exemple : application Compte personnel de formation). Depuis cette réforme, les organismes de formation par apprentissage (historiques et nouveaux) sont aussi concernés par l'obligation de déclaration d'activité, et donc par la transmission des bilans pédagogiques et financiers. Cependant les organismes de formation par apprentissage, dits historiques, avaient jusqu'au 31 décembre 2021¹ pour se mettre en conformité avec les dispositions de la loi.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000038952971/2019-08-23/>

Caractérisation des titres professionnels

Un titre professionnel est une certification professionnelle qui permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorise l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Il atteste que le certifié maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier. Un titre professionnel peut s'obtenir au terme d'un parcours de Formation professionnelle continue (FPC), par le biais de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par l'apprentissage.

Les titres professionnels sont enregistrés dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par France compétences. Les titres professionnels sont composés de blocs de compétences dénommés *Certificats de compétences professionnelles* (CCP)².

Les titres professionnels couvrent tous les secteurs (BTP, gestion et traitement de l'information, industrie, transport et logistique, etc.) et concernent les différents niveaux de qualification : niveau 3 (CAP), niveau 4 (BAC), niveau 5 (BTS ou DUT) et niveau 6 (BAC+3 ou 4).

Sources et champ, éléments de méthodologie

1. Le chapitre 1 fait état de l'offre de formation professionnelle au sein du département dans sa dynamique. De fait, la première partie de l'étude porte sur les Organismes de formation (OF) actifs en 2021 (situation au 16 avril 2021). Dans la deuxième partie, tous les OF ayant transmis leur BPF 2019 sont pris en compte. A ce sujet, il est important de préciser que ce sont les OF dont le siège social est situé dans le département qui sont pris en compte. **Le champ d'étude ne concerne donc pas les personnes formées dans le département, mais plutôt les prestations réalisées par les OF qui y sont implantés**, ce qui permet de rendre compte de l'appareil de formation local.

De manière plus spécifique, le formulaire BPF utilisé par les OF est soumis à un processus d'amélioration continue. Pour cette édition 2019, le CERFA n°10443*16³ a été renseigné par les OF. Par rapport à la version précédente, des rubriques ont été rajoutées notamment les contrats d'apprentissage pour s'adapter à la réforme Avenir professionnel. Pour mieux suivre l'activité de sous-traitance, la logique du formulaire est inversée par rapport aux exercices antérieurs : ce sont désormais les donneurs d'ordre qui doivent rendre compte des données pédagogiques les plus précises (cadres F1 à F4), et non plus les sous-traitants. Enfin pour s'adapter au développement des formations à distance, une ligne supplémentaire a été ajoutée pour les stagiaires ayant suivi tout ou partie de leur formation à distance (information non disponible pour la présente étude).

Des extractions sur des données nationales ont également été fournies par la DREETS Occitanie.

2. Dans le chapitre 2, les données concernant les titres professionnels ont été dissociées des données sur les Certificats de compétences professionnelles (CCP). Ces données proviennent de l'outil CERES (Certifications emplois) du ministère du Travail. Les données relatives à l'apprentissage sont extraites de la base de données « Base Centrale de Pilotage 2020 », du ministère de l'Education nationale. Les données concernant les organismes de formation sont issues de la base de données de la DREETS Occitanie – Les centres agréés pour délivrer un titre professionnel du ministère du Travail de janvier 2021.

² Source : DREETS Occitanie

³ <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R53728>

CHAPITRE 1 : Les organismes de formation professionnelle situés dans le Lot

ETAT DE L'OFFRE EN AVRIL 2021 – BILAN PEDAGOGIQUE ET FINANCIER 2019

Partie 1 : Les organismes de formation : cartographie et profil

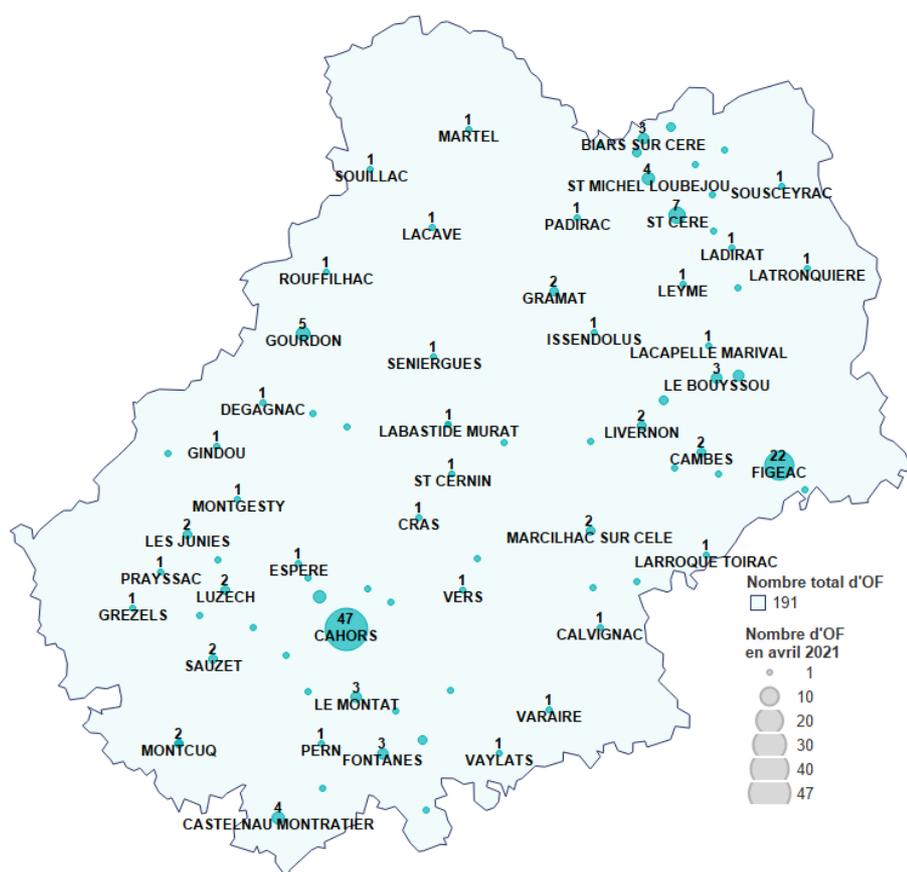
Précaution de lecture : cette première partie concerne uniquement les organismes de formation, actifs, dont le siège social est situé dans le Lot en **avril 2021**.

Un nombre d'organismes de formation en hausse de 4,4 %

En avril 2021, **191 Organismes de formation (OF)** sont actifs dans le Lot soit 2 % des OF actifs situés en Occitanie.

Lot : Localisation des organismes de formation actifs en 2021

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Entre juillet 2020 et avril 2021, le nombre d'OF a augmenté de 4,4 % (183 OF en 2020). Cette augmentation est plus importante que celle observée en région (+ 3,5 %). Le Lot fait partie des départements où la hausse du nombre d'OF est la plus importante dans la région (cinquième derrière la Haute-Garonne avec + 4,5 %, le Tarn-et-Garonne avec + 5,2 %, le Tarn avec + 5,6 % et l'Ariège avec + 9,9 %).

Les actions de formation peuvent être dispensées aussi bien pour des publics localisés dans les communes du département que dans les autres départements en et hors Occitanie notamment par le biais des formations à distance. Les OF implantent leur siège social dans les villes principales, 25 % des OF actifs sont localisés à Cahors, 11,5 % à Figeac, etc... Toutefois, une forte concentration d'OF est observée dans la partie Est du département, zone d'influence du Système productif local (SPL) présent dans le Sud de la Corrèze et le nord de l'Aveyron.

Pour mieux comprendre l'offre des OF au regard du besoin potentiel, il est possible de ramener le nombre d'OF actifs à la population des 15 - 64 ans du département. Cela permet d'en estimer

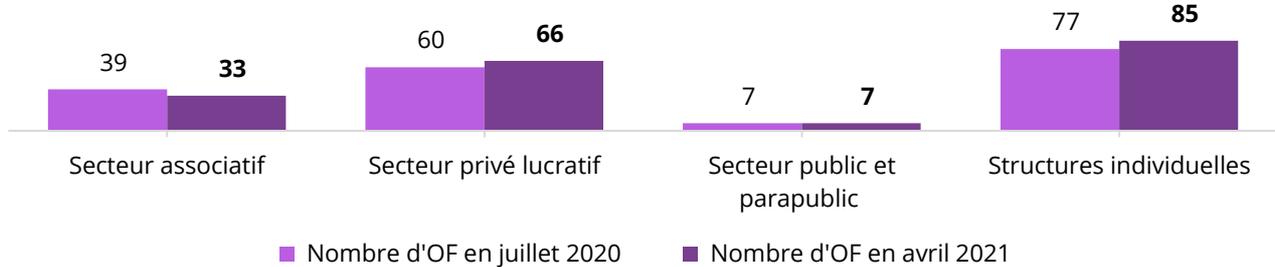
la densité ou le taux d'équipement⁴, à savoir le nombre d'OF disponibles pour 10 000 habitants âgés de 15 à 64 ans. **Dans le Lot, il ressort à 20 OF sachant qu'il est de 30 à l'échelle de la région.** Ce taux d'équipement est également relevé dans l'Aveyron, département voisin, mais aussi dans l'Ariège, l'Aude, et les Hautes-Pyrénées. Ces départements, sont avec la Lozère (16 OF) les moins bien équipés de la région.

45 % des organismes de formation sont des structures individuelles

Le marché de la formation professionnelle est soumis à un important turn-over, entre 15 et 20 % par an en région. Entre janvier et avril 2021, 9 prestataires actifs ont obtenu un numéro de déclaration d'activité. Le nombre d'OF a varié de manière plus ou moins importante en fonction du statut juridique. Les structures individuelles regroupent les travailleurs indépendants, les auto-entrepreneurs, les EURL et EIRL.

Nombre d'OF actifs selon le statut juridique en juillet 2020 et avril 2021 dans le Lot

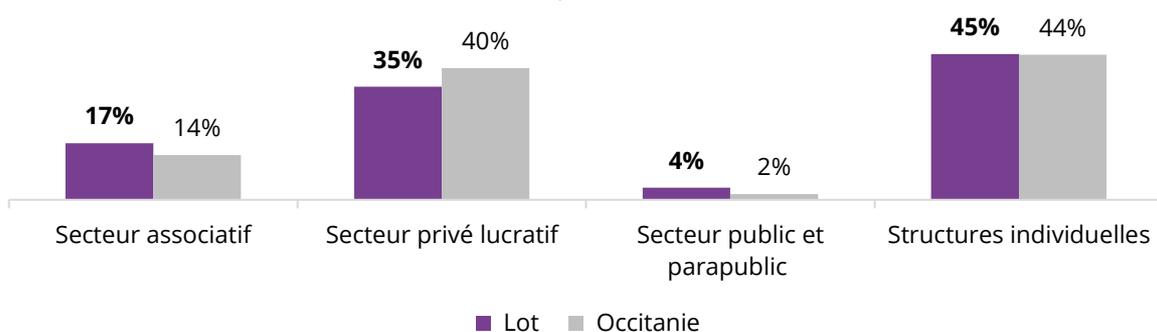
Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



En Occitanie comme dans le Lot, la majorité des OF sont des structures individuelles. Les OF du secteur privé représentent une part 5 points moins importante que dans le Lot.

Répartition des OF actifs selon le statut juridique en 2021 dans le Lot et en Occitanie

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



La répartition des OF selon le statut juridique au sein du département se rapproche de la répartition régionale, les OF du Lot présentent cependant les caractéristiques suivantes :

- 67 % ont moins de 10 années d'ancienneté contre 74 % en région ;
- 35 OF ont comme activité principale la formation continue d'adultes (code NAF 8559A) soit 18 % (22 % en région) ;
- 20 OF déclarent que 100 % de leur chiffre d'affaires 2019 est issu de la formation professionnelle soit 12,5 % des OF actifs, comme en région.

⁴ La mesure de cette densité est calculée à partir des estimations de la population effectuées par l'INSEE en janvier 2021 disponibles sur le lien <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>

Partie 2 : Le bilan pédagogique des OF déclarant leur BPF

Précaution de lecture : Dans cette partie, l'analyse repose sur les données collectées à partir des Bilans pédagogiques et financiers (BPF) transmis par les OF dont le siège social est situé dans le Lot pour l'exercice **2019**. Le nombre de stagiaires fait référence aux stagiaires formés par ces OF, qu'ils résident dans le département ou en dehors (en France ou à l'étranger).

Les OF du Lot regroupent 1,5 % des stagiaires formés par des OF occitans

Pour l'exercice 2019, **161 OF situés dans le Lot ont renseigné et transmis leur BPF**. Au total, **28 599 stagiaires ont été formés** dont 27 apprentis (soit 0,1 %) pour un total de 805 199 heures. Si en région plus de la moitié des stagiaires sont formés par les OF du secteur privé (55 %), pour les OF du Lot, la répartition est différente puisque 35 % des stagiaires s'y retrouvent et 31 % sont formés par les structures individuelles (contre 15 % en région).

Le nombre de stagiaires formés par les OF situés dans le Lot (hors apprentis) est en recul de 8,9 % par rapport à 2018 (31 360 stagiaires formés). Ce recul s'inscrit dans la tendance régionale où la baisse est de 7,6 %.

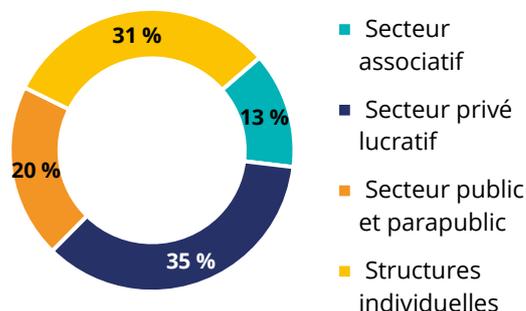
En fonction des catégories de stagiaires, l'évolution est hétérogène. Le nombre de salariés formés a reculé de 12 % et pour les personnes en recherche d'emploi, le taux est de - 27 %. Pour les particuliers à leurs propres frais et les autres stagiaires, la tendance est à la hausse avec respectivement + 16 % et + 2 %.

65 % des stagiaires sont des salariés

Dans les OF du Lot, les salariés représentent près de deux tiers des stagiaires formés contre 59 % en région. Le département partage cette particularité avec la Haute-Garonne où 66 % des stagiaires sont des salariés.

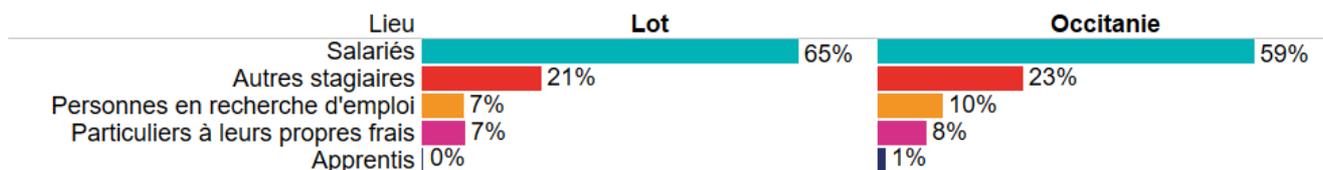
Répartition des stagiaires formés par les OF du Lot selon le statut juridique en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Répartition des stagiaires formés par les OF du Lot et d'Occitanie en 2019

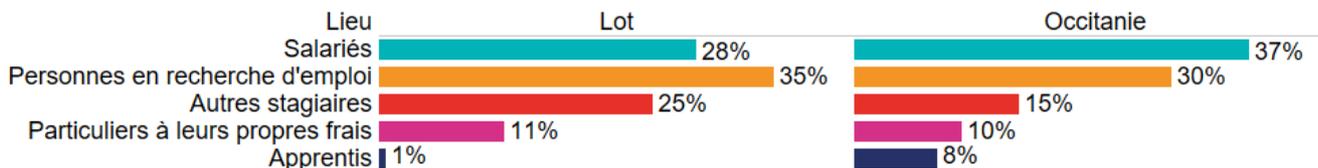
Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Par rapport à 2018, cette répartition a peu évolué au sein des OF lotois. Les salariés représentaient alors 67 % des stagiaires, les personnes en recherche d'emploi 9 %, les particuliers à leurs propres frais 6 % et les autres stagiaires 18 %.

Répartition des heures de formation suivies par type de stagiaire dans les OF du Lot et d'Occitanie en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Les stages à destination des salariés sont moins importants dans la répartition qu'en région (28 % contre 37 %), reflétant des formations sur des durées plus courtes en moyenne. Le constat est inverse pour les personnes en recherche d'emploi.

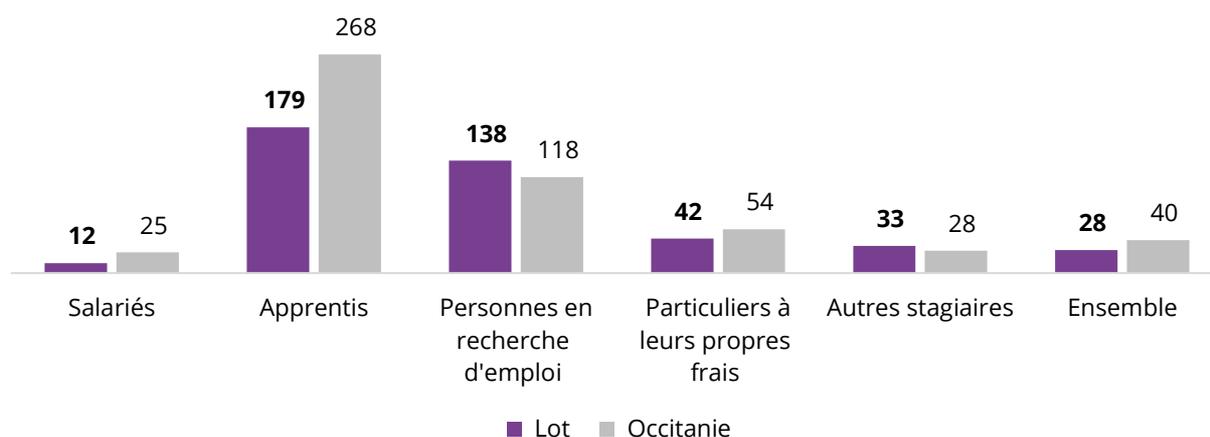
En ce qui concerne la répartition des stagiaires selon le statut juridique, les OF du secteur public et parapublic forment 49 % des personnes en recherche d'emploi et les OF du secteur associatif, 43 % des particuliers à leurs propres frais. Ces derniers sont aussi formés par les structures individuelles (36 % d'entre eux) qui regroupent aussi 37 % des salariés. Toutefois la plus grande part de salariés est formée par les OF du secteur privé lucratif (43 %).

Des durées moyennes de formation globalement moins importantes

Les formations sont en moyenne moins longues dans le Lot, **28 heures contre 40 en région**. Cette durée moyenne est la deuxième plus courte observée (durée moyenne minimale : 27 heures et maximale : 65 heures). Les salariés formés par les OF lotois suivent des formations, en moyenne deux fois plus courtes qu'au niveau de la région. A l'inverse, les personnes en recherche d'emploi ont une durée moyenne de formation supérieure de 20 heures à la moyenne régionale.

Durée moyenne des heures de formation suivies par type de stagiaire dans le Lot et en Occitanie en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Note : La durée moyenne de formation des apprentis est non significative.

L'objectif des prestations de formation

23 % des stagiaires suivent des formations certifiantes

Les formations suivies par les stagiaires peuvent être certifiantes c'est-à-dire viser un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou une certification de type Certificat de qualification professionnelle (CQP). Ces derniers peuvent être enregistrés ou non au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS).

Les formations certifiantes regroupent 23 % des stagiaires pour les OF lotois contre 17 % en région. Avec le département du Tarn (36 %), de l'Aude (26 %) et de la Lozère (23 %), les OF du Lot font partie des départements où **la part des stagiaires en formation certifiante est la plus importante en Occitanie**. En région, les proportions de stagiaires ayant fait des bilans de compétences ou ayant été accompagnés pour la Validation des acquis de l'expérience (VAE) sont de 1 % pour chaque catégorie.

Répartition des stagiaires formés par les OF situés dans le Lot en 2019 selon l'objectif de la formation

Statut juridique des organismes de formation	Formations visant un diplôme, titre à finalité pro ou CQP enregistré au RNCP	Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée au RS	Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS	Autres formations professionnelles	Bilans de compétences	Actions d'acc. à la VAE	Total
Secteur associatif	7 %	7 %	0 %	75 %	-	11 %	13 %
Secteur privé lucratif	7 %	1 %	1 %	91 %	0,4 %	0,2 %	35 %
Secteur public et parapublic	9 %	2 %	-	88 %	-	0,4 %	20 %
Structures individuelles	15 %	25 %	10 %	48 %	0,3 %	1,6 %	31 %
Ensemble	10 %	10 %	3 %	75 %	0,2 %	2 %	100 %

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

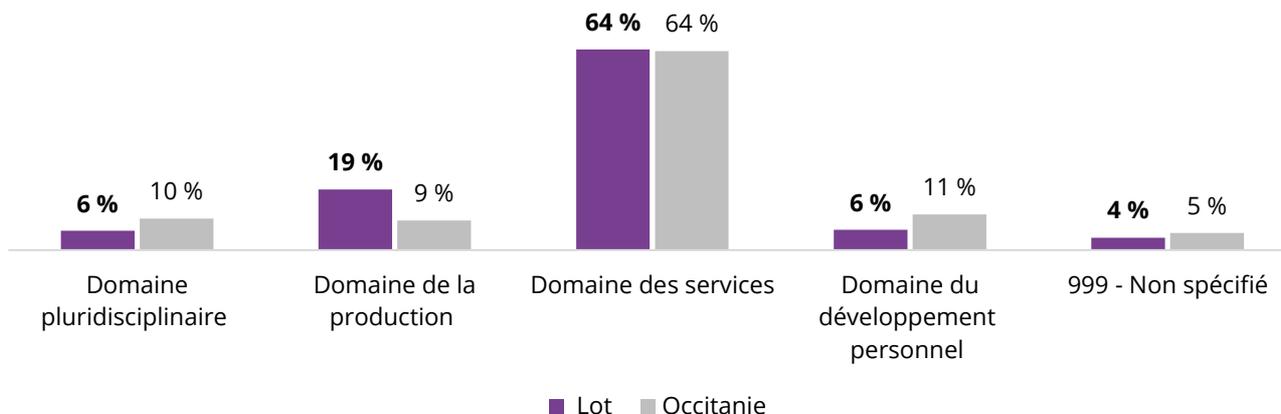
Le domaine de la production plus prisé dans le Lot

Comme au niveau régional, le domaine des services ressort en première place. Cependant, le domaine de la production est plus prisé dans le Lot du fait de la structure économique du département avec la forte présence de l'industrie (8,6 %⁵ des établissements actifs en 2018) et de l'agriculture (6,9 %). Avec 19 % des stagiaires, le Lot est le troisième département comptant la plus forte part de stagiaires dans le domaine de la production, derrière le Gers (23 %), la Lozère (21 %) et devant l'Aveyron (17 %).

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=DEP-12>

Répartition des stagiaires dans les domaines de formation dans le Lot et en Occitanie en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Les spécialités de formation

Le département du Lot compte dans le top 15 des spécialités, 9 spécialités communes avec le top 15 régional.

Concernant les six spécialités de formation spécifiques au département, quatre relèvent du domaine de la production sachant que le top 15 régional ne compte aucune spécialité relevant de ce domaine. Il s'agit de

- La spécialité « *210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture* » reflète le caractère agricole du département.
- La spécialité « *221 - Agro-alimentaire, alimentation, cuisine* » peut être lue à la lumière de la présence de l'industrie de transformation alimentaire avec notamment la présence d'industriels de la transformation de fruits (confiture).
- La spécialité « *Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)* » fait écho au dynamisme du département, notamment du côté de Figeac, dans le secteur aéronautique et de la prégnance du secteur industriel (Mecanic vallée).
- La spécialité « *230 - Spécialités pluri technologiques, génie civil, construction, bois* » marque aussi la part importante des entreprises dans la construction ; 11,6 % des établissements actifs en 2018. Elle constitue la dernière spécialité de production parmi les plus prisées dans le Lot en 2019.

En plus de ces quatre spécialités, s'ajoute la spécialité « *410 - Spécialités concernant plusieurs capacités* » qui relève du développement personnel.

Nombre et répartition des stagiaires dans les 15 premières spécialités de formation dispensées par les OF du Lot en 2019

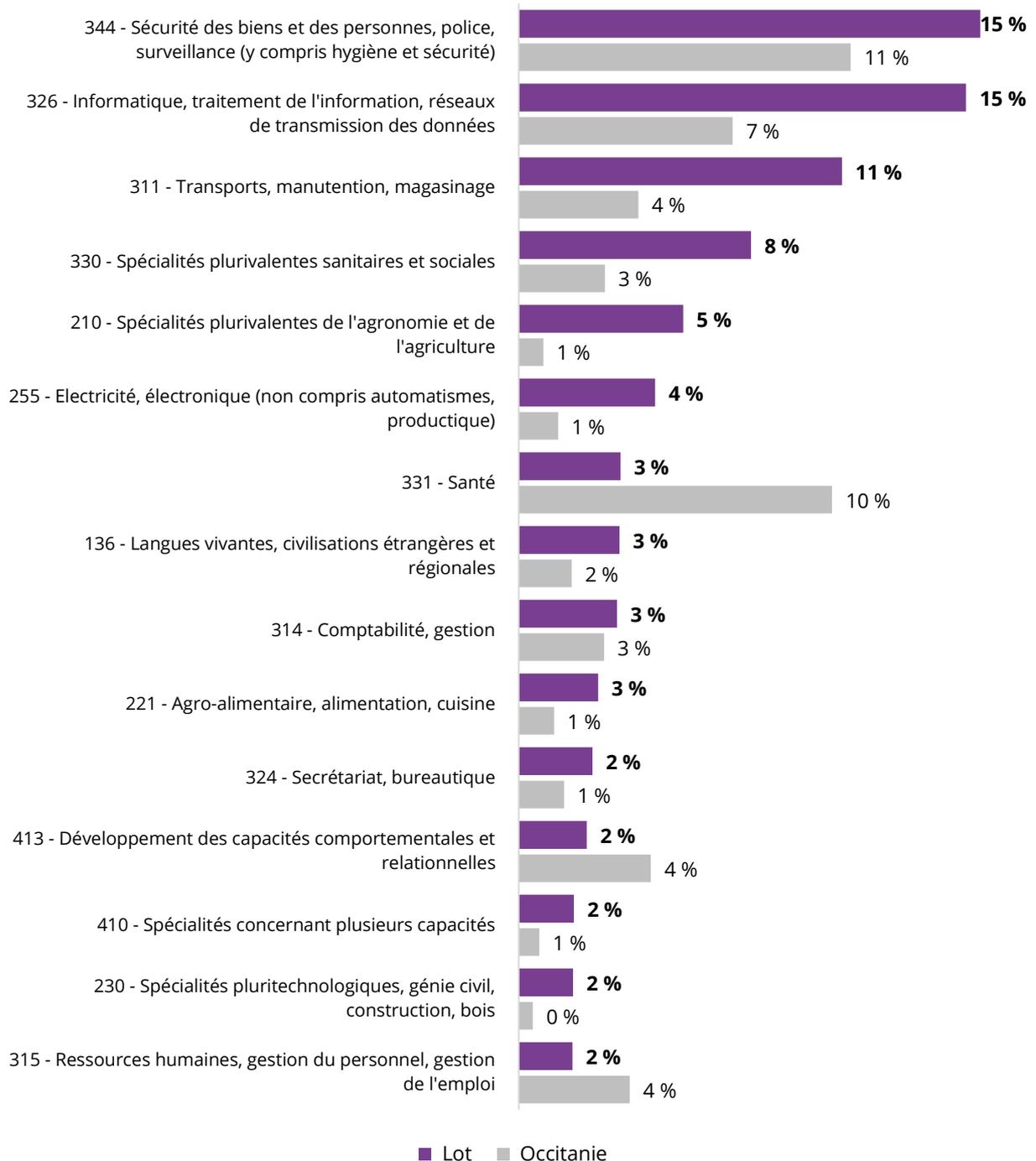
Spécialités de formation	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Répartition des stagiaires	Répartition des heures	Durée moyenne (en heures)	Place dans le top 15 région
344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	4 315	29 685	15 %	4 %	7	1
326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	4 181	25 440	15 %	3 %	6	3
311 - Transports, manutention, magasinage	3 021	56 416	11 %	7 %	19	8
330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 171	88 216	8 %	11 %	41	10
210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	1 537	82 433	5 %	10 %	54	Absent
255 - Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)	1 275	16 519	4 %	2 %	13	Absent
331 - Santé	952	124 542	3 %	15 %	131	2
136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	943	21 798	3 %	3 %	23	15
314 - Comptabilité, gestion	919	12 381	3 %	2 %	13	11
221 - Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	743	19 160	3 %	2 %	26	Absent
324 - Secrétariat, bureautique	689	8 474	2 %	1 %	12	Absent
413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	637	8 737	2 %	1 %	14	6
410 - Spécialités concernant plusieurs capacités	515	8 191	2 %	1 %	16	Absent
230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	509	8 031	2 %	1 %	16	Absent
315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	503	6 229	2 %	1 %	12	9
Part des 15 formations	22 910	516 252	80 %	64 %	/	

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

La répartition des stagiaires dans les différentes spécialités de formation montre d'importants écarts entre le département et la moyenne régionale. Il est cependant important de noter que les stagiaires formés peuvent bénéficier du savoir-faire du département dans des domaines de formation spécifiques sans y résider ou y exercer une activité professionnelle.

Répartition des stagiaires dans le Top 15 des spécialités de formation en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Partie 3 : Le financement de la formation professionnelle

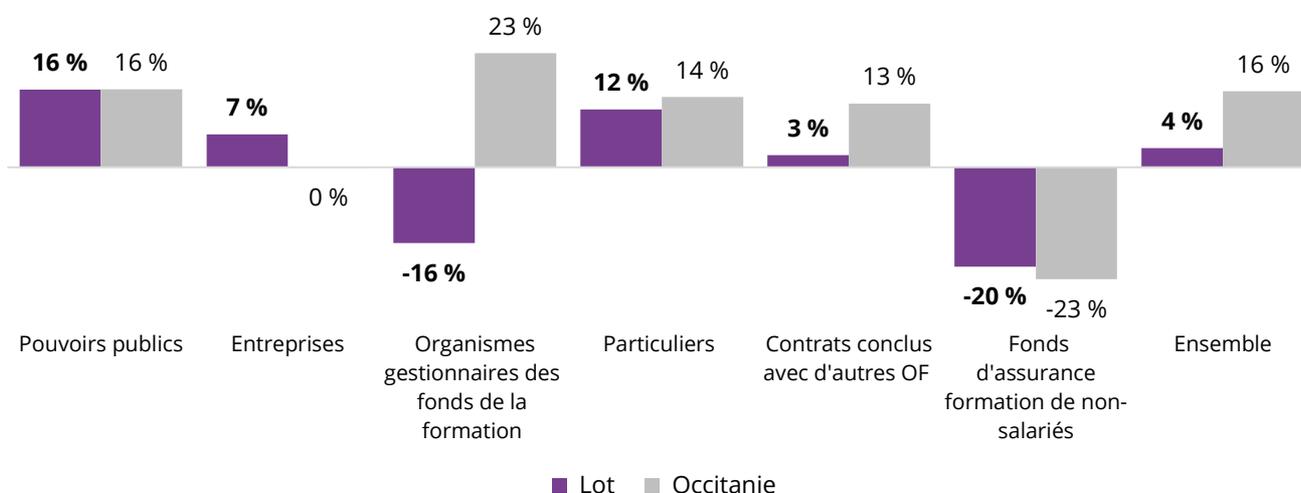
Précautions de lecture :

1. Le financement de la formation professionnelle est pris en compte par **financeur final (procédant directement à la dépense)**. A titre d'exemple, le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) est mis en œuvre par la Région et le Pôle emploi. Cependant l'Etat est le financeur initial. Dans les BPF, les montants octroyés à la Région et au Pôle emploi dans le cadre des PIC figureront dans les produits « Conseils régionaux » et « Pôle emploi » et non « Etat ».
2. Dans cette partie, **seuls les organismes de formation ayant renseigné le Bilan pédagogique et financier pour l'exercice 2019 sont pris en compte, qu'ils soient encore actifs ou non.**

Les OF du département du Lot réalisent **13,8 millions d'euros de Chiffre d'affaires (CA)**. Cela représente 1,2 % du CA de la formation professionnelle en Occitanie pour former 1,5 % des stagiaires. Il est en hausse de 4 % par rapport à 2018 (+ 16 % en région).

Evolution des différentes sources de financement dans le CA des OF entre 2018 et 2019 dans le Lot et en Occitanie

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Note : Du fait d'une modification de formulaire entre les deux exercices, la comparaison de la rubrique « Autres produits » n'est pas possible

36 % du CA issu des produits provenant des pouvoirs publics

Plus de la moitié du CA des OF est issu des produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de leurs propres agents et de publics spécifiques (36 %) et des entreprises pour la formation de leurs salariés (23 %).

La répartition du chiffre d'affaires des OF situés dans le Lot en 2019

Origine des financements	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général	%
Pouvoirs publics	255 173	513 778	3 985 453	211 682	4 966 086	36 %
Organismes gestionnaires des fonds de la formation	245 142	1 372 605	855 082	720 409	3 193 238	23 %
Entreprises	393 958	1 642 937	220 281	898 158	3 155 334	23 %
Contrats conclus avec d'autres OF (y compris CFA)	49 921	531 010	10 235	630 547	1 221 713	9 %
Particuliers à leurs frais	153 570	56 083	147 890	331 006	688 549	5 %
Autres produits au titre de la formation professionnelle	114 858	185 531	289 803	59 415	649 607	5 %
Total des produits	1 212 622	4 301 944	5 508 744	2 851 217	13 874 527	100 %
Part de chaque secteur dans le Lot	9 %	31 %	40 %	21 %	100 %	
Part de chaque secteur en Occitanie	24 %	48 %	20 %	9 %	100 %	

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

Comme dans l'Aveyron et l'Ariège, les OF du secteur public et parapublic concentrent la part de CA la plus importante avec 40 %. Dans le département, 31 % du CA est réalisé par les OF du secteur privé lucratif alors qu'en région, ils réalisent près de la moitié du CA soit 48 %. Les OF du secteur associatif réalisent une part marginale du CA par rapport à la répartition régionale où ils comptabilisent près d'un quart du CA total des OF. Pour les structures individuelles, c'est l'inverse, 21 % du CA au sein du département contre 9 % en région.

Le chiffre d'affaires moyen par stagiaire formé est de 485 euros en 2019, c'est le quatrième coût moyen le plus faible relevé. En région il est de 575 euros par stagiaire.

La formation de publics spécifiques⁶ génère 4,3 millions d'euros de chiffre d'affaires

Les dispositifs de formation à destination de publics spécifiques génèrent un CA stable entre 2018 et 2019 pour les OF situés dans le Lot. En région, l'évolution est positive et est 18 % en un an.

La formation de publics spécifiques génère 3,8 millions d'euros de CA pour les OF du secteur public et parapublic, cela représente 68 % de leur CA total. Pour rappel, dans le département, seuls 7 % des stagiaires sont des personnes en recherche d'emploi et 49 % d'entre eux sont formés par les OF du secteur public et parapublic.

Parmi les produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques, le Conseil régional est le principal interlocuteur des OF car il porte 87 % du CA, souvent dans le cadre de cofinancements (contre 59 % en région).

⁶ Publics spécifiques : demandeurs d'emplois, bénéficiaires de Revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de l'Allocation adultes handicapés (AAH), etc.

Les fonds issus des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle

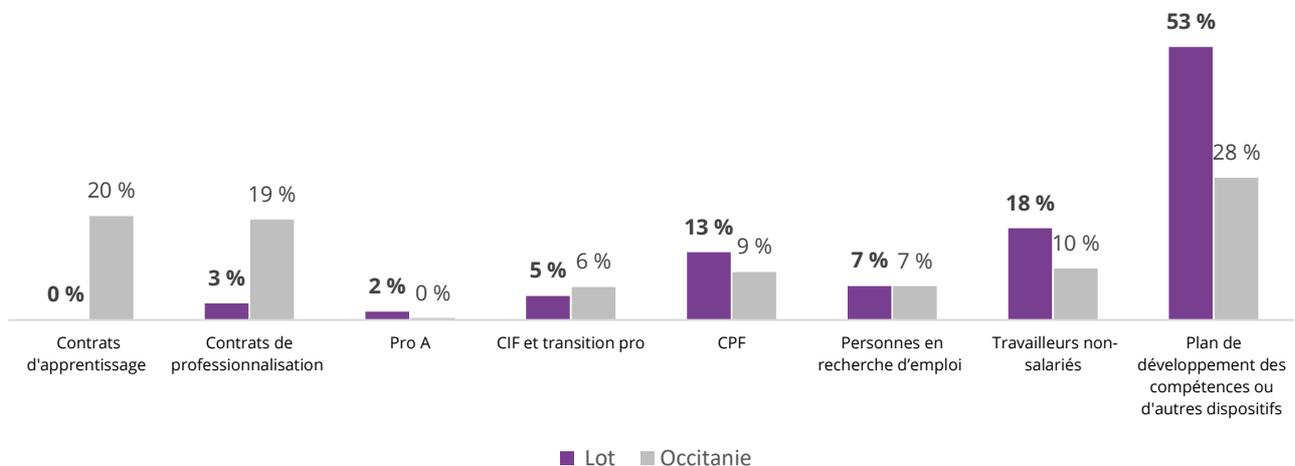
L'usage des 8 dispositifs relevant des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle par les OF du département (contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation, promotion et reconversion par alternance, ...) a permis de générer 3 193 238 euros de chiffre d'affaires répartis comme suit :

- les OF du secteur privé totalisent 43 % du CA issu de ces dispositifs ;
- les OF du secteur public et parapublic comptabilisent une part de 27 % ;
- les structures individuelles 23 % ;
- et les OF du secteur associatif, les 8 % restants.

Ce CA est en baisse de 16 % par rapport à 2018 notamment du fait d'une baisse de 72 % du CA provenant des actions de formation à destination des personnes en recherche d'emploi et de 42 % pour les actions de formation effectuées dans le cadre de contrats de professionnalisation.

Répartition des fonds issus des organismes gestionnaires des fonds de la FP pour les OF du Lot et d'Occitanie

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



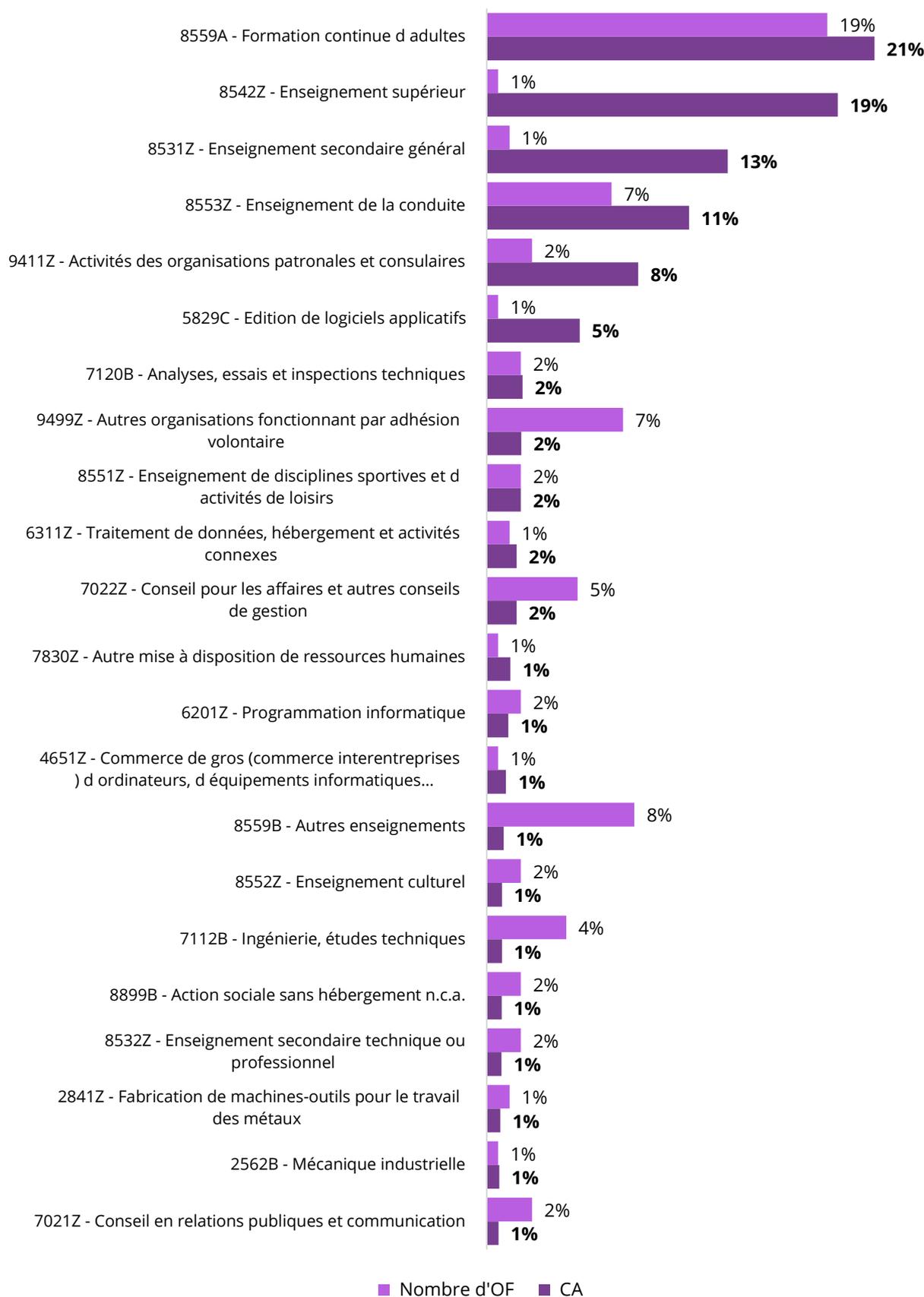
Dans le Lot, les produits provenant des organismes gestionnaires de fonds de la formation pour des actions de formation réalisées à destination des salariés représentent 53 % du CA des OF contre 28 % en région. La part de CA issue des dispositifs de formation à destination de travailleurs non-salariés est aussi plus importante qu'en région (18 % contre 10 %). C'est généralement le cas dans les territoires agricoles d'Occitanie dont fait partie le Lot (19 % en Lozère et 24 % dans le Gers).

Chiffre d'affaires des OF en fonction du secteur d'activité (NAF)

Dans le Lot, 21 % du CA des OF est réalisé par des OF déclarant la formation continue d'adultes comme activité principale (code NAF 8559A). Au total, 69 % du CA provient des OF déclarant les activités liées à l'enseignement (tous les codes NAF commençant par 85) comme activité principale contre 67 % en région.

Répartition des OF du Lot et de leur CA par activité principale (code NAF) en 2019

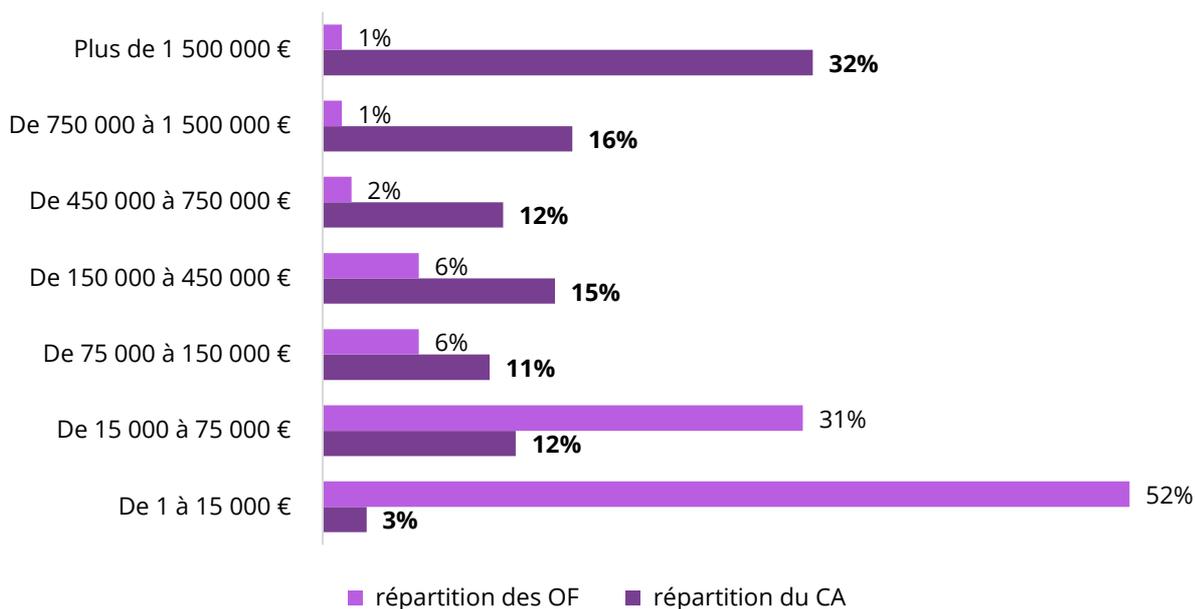
Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Comme en Occitanie, près de la moitié du CA de la formation professionnelle est réalisé par un petit nombre d'OF, soit 48 % du CA pour 2 % des OF (au niveau régional le rapport est de 49 % pour 1,6 % des OF). Dans le département, plus de la moitié des OF réalisent un CA compris entre 1 et 15 000 euros. En 2019, 20 OF tirent 100 % de leur CA de la formation professionnelle soit 12 %. Au niveau régional, ils sont 1 294 soit 16 % des OF.

Répartition des OF par tranche de CA dans le Lot en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Zoom sur les organismes de formation par apprentissage

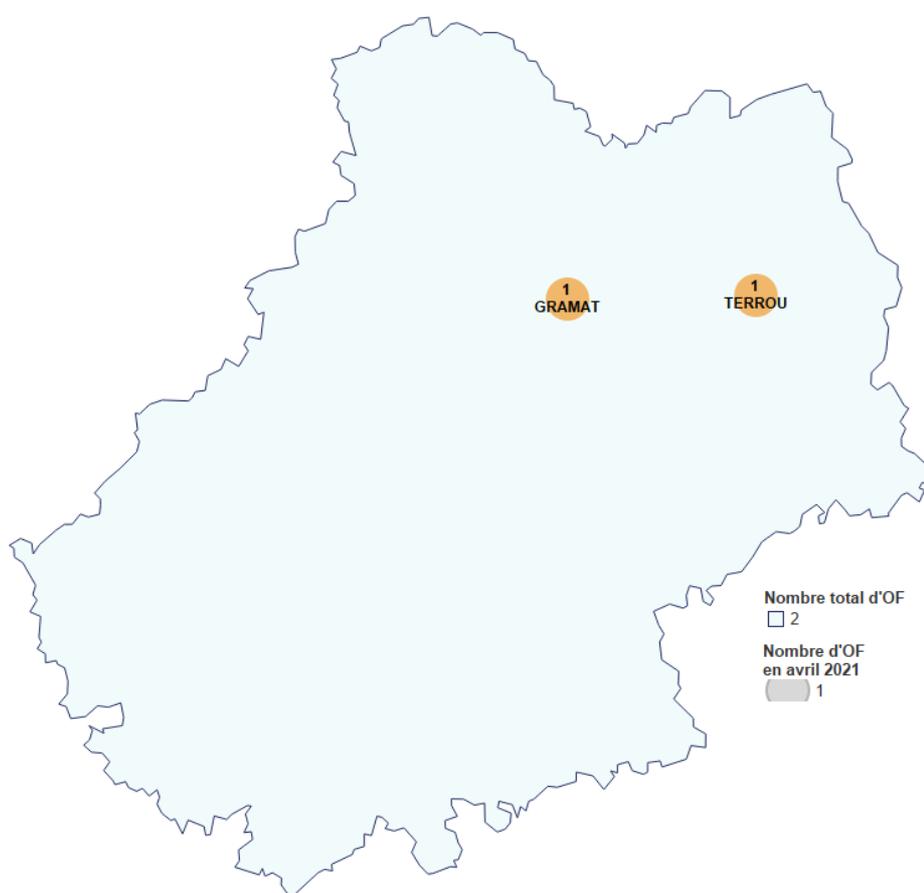
Précaution de lecture :

L'immatriculation des Organismes de formation par apprentissage (OFA) n'étant pas terminée, les données concernant la formation par apprentissage ne sont pas exhaustives. La déclaration d'activité - et donc l'obligation de renseigner le BPF - sera effective à compter du 31 décembre 2021 pour les CFA. De fait, les bilans pédagogiques et financiers ne seront pas analysés dans cette partie.

Sur l'ensemble des OF, 2 sont déclarés *centre de formation par apprentissage* soit 1 % des OF actifs situés dans le Lot en 2021. Il s'agit de 2 CFA historiques rattachés au secteur associatif et au secteur public et parapublic.

Lot : Localisation des organismes de formation par apprentissage en 2021

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



CHAPITRE 2 : Les titres professionnels du ministère du Travail dans le Lot

EN 2020

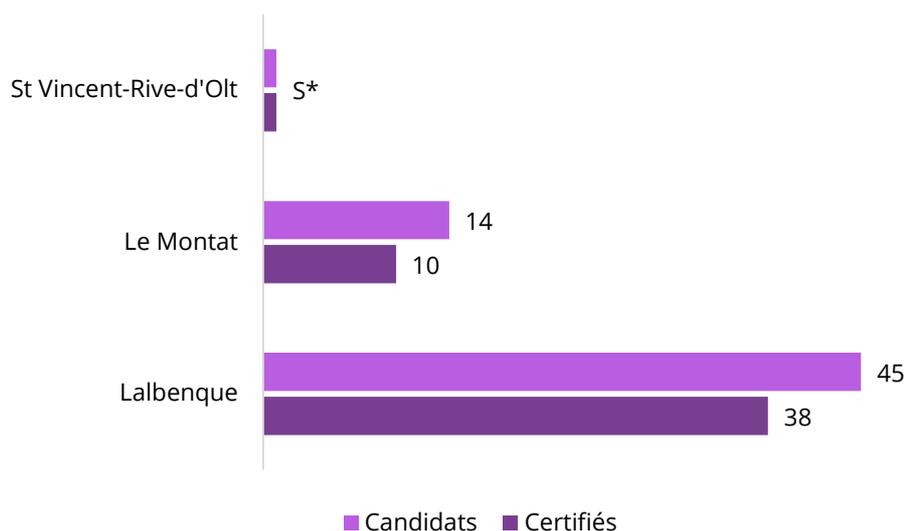
Partie 1 : Les candidats et les certifiés aux titres professionnels

75 % des candidats se regroupent à Lalbenque

En 2020, au sein des centres agréés du département, 60 candidats visaient l'obtention d'un titre professionnel du ministère du Travail. Parmi eux, 49 ont acquis une certification, soit un taux de réussite de 82 %, et un écart de + 2 points par rapport au taux régional (80 %). A l'instar de la centralisation de l'offre de Titres professionnels (TP), les candidats du Lot se concentrent à Lalbenque (45 candidats).

Répartition des candidats et des certifiés au sein des communes en 2020

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie



S* = Secret statistique

Une tendance à la baisse du nombre de candidats

Dans le Lot, l'évolution du nombre de candidats visant un titre professionnel est beaucoup plus importante que dans la région. **Entre 2019 et 2020, le département enregistre une baisse de 31 %, contre 7% en Occitanie.**

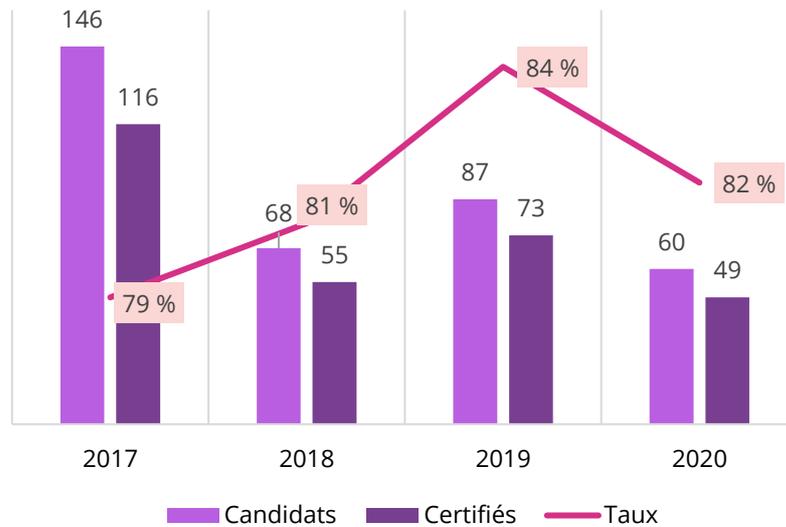
Cependant, le taux de réussite reste plus fort qu'au niveau régional (82 % contre 80 % en 2020). Depuis 2017, le taux de réussite montre une évolution positive malgré une baisse en 2020 qui peut être liée aux problèmes de continuité pédagogique rencontrés par les apprenants et les Organismes de formation (OF) pendant la crise sanitaire.

Le titre professionnel peut se présenter comme un outil pour répondre aux besoins du département, et de cette manière devient un levier pour le développement des compétences professionnelles de la population. L'offre de titres professionnels permet d'accéder à différents niveaux de qualification : niveau 3 (CAP), niveau 4 (BAC), niveau 5 (BTS ou DUT) et niveau 6 (BAC+3 ou 4). En 2018, 29 % de la population non scolarisée du Lot âgée de 15 ans ou plus n'avait aucun diplôme ou étaient titulaires d'un diplôme du BEPC, du brevet des collèges, ou un Diplôme national du brevet (DNB), contre 27 % pour l'ensemble de l'Occitanie⁷.

⁷ Insee. "[Département du Lot](#)"

Evolution du nombre de candidats, de certifiés et du taux de réussite depuis 2017

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie

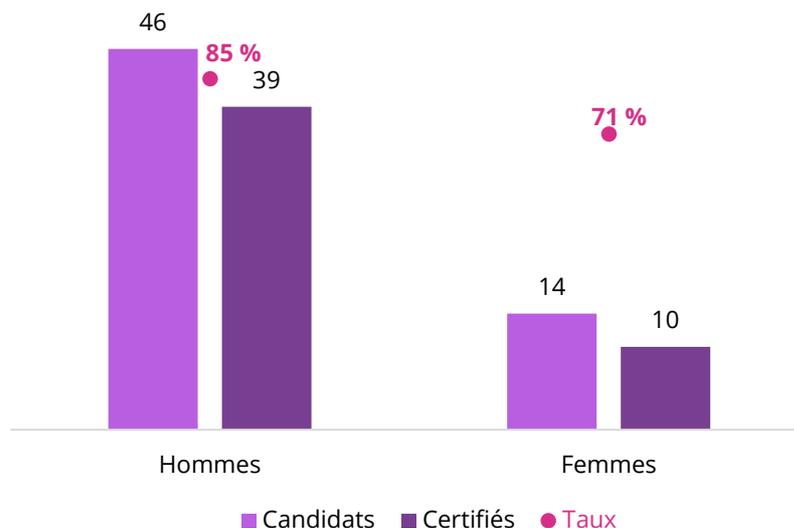


Une certification prisée par les hommes

Dans la même tendance que la répartition entre les sexes en Occitanie, le Lot compte un plus grand nombre de candidats masculins (77 % contre 60 % en Occitanie). Dans le Lot, le taux de réussite entre hommes et femmes reste différent, respectivement 85 % et 71 %. En Occitanie ces taux sont équivalents (80 %).

Nombre de candidats, de certifiés et taux de réussite par sexe

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie



Partie 2 : L'offre de titres professionnels dans le département

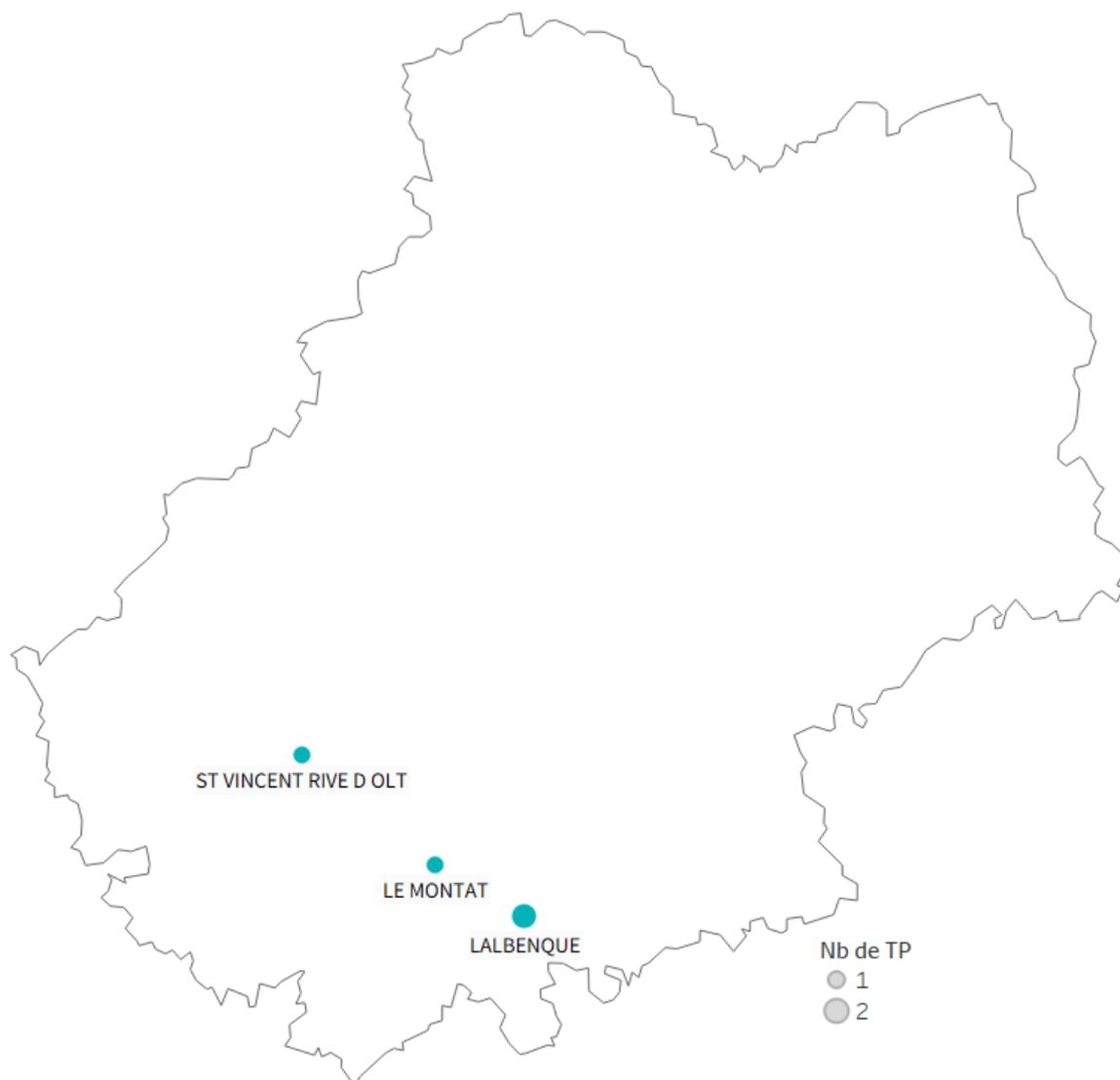
Une offre décentralisée des deux villes principales

En 2020, **sur les 154 titres professionnels identifiés en Occitanie, 4 sont proposés dans le Lot** (cf. page 28). L'offre se centralise à Lalbenque (2 TP), au Montat (1 TP) et à St Vincent-Rive-d'Olt (1 TP) : Assistant de vie aux familles ; Sellier harnacheur ; Conducteur de transport en commun sur route ; Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur.

Par rapport à l'année 2019, l'offre de titres professionnels proposée a baissé puisque 6 titres étaient identifiés. Une nouvelle offre est apparue en 2020 : Sellier harnacheur. Concernant l'offre de 2019, 3 titres professionnels ne sont plus disponibles en 2020 : Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules, Préparateur de commandes en entrepôt, et Secrétaire assistant.

Lot : Localisation des titres professionnels accessibles par commune en 2020

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie

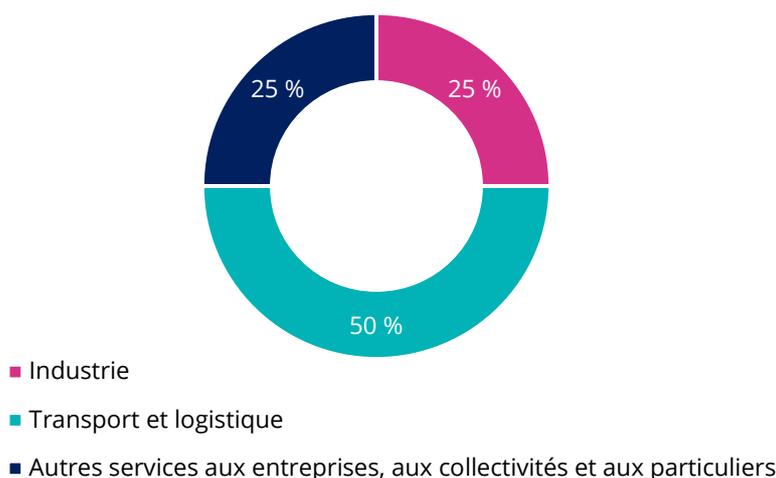


L'ensemble de l'offre des TP permet d'accéder à un diplôme de niveau 3

En 2020, **100 % des titres professionnels proposés dans le Lot permettent d'accéder à un diplôme de niveau 3**, contre 49 % en Occitanie. Sur les 4 titres professionnels proposés, 2 relèvent du domaine du transport et de la logistique, 1 de l'industrie et 1 des autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers.

Répartition des titres professionnels par domaine

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie



Le domaine du transport et de la logistique, le choix le plus populaire

Malgré la diminution du nombre de titres professionnels proposés entre 2019 et 2020 dans le domaine du transport et la logistique (4 contre 2), ce domaine compte en 2020 le plus grand nombre de candidats du département (45) et de certifiés (38). Il est suivi par le domaine des autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers (14 candidats et 10 certifiés).

Répartition des candidats, des certifiés et des titres professionnels par domaine professionnel

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%	Nb TP	%	Nb moyen de certifiés par titre
Transport et logistique	45	75 %	38	78 %	2	50 %	19
Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	14	23 %	10	20 %	1	25 %	10
Industrie	S*	S*	S*	S*	1	25 %	S*
Ensemble	60	100 %	49	100 %	4	100 %	12

S* = Secret statistique

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie

En 2020, sur les 154 titres professionnels proposés en Occitanie, 4 peuvent être préparés dans le Lot. Par rapport à l'ensemble de la région, le TP Assistant de vie aux familles se situe en 3^{ème} position, Conducteur de transport en commun sur route en 2^{ème} et Sellier harnacheur ne figure pas dans le Top 15 de la région. Le TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur se classe en 1^{ère} place en Occitanie.

Les titres professionnels visés en 2020 dans le département

Top	Titres professionnels	Nb de candidats	Nb de certifiés	Taux de réussite
1	Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	35	29	83 %
2	Assistant de vie aux familles	14	10	71 %
3	Conducteur de transport en commun sur route	10	9	90 %
4	Sellier harnacheur	S*	S*	100 %

S* = Secret statistique

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie

Partie 3 : Les organismes de formation délivrant des titres professionnels

Précaution de lecture :

Les données concernant les organismes de formation sont issues de la base de données de la DREETS Occitanie – Les centres agréés pour délivrer les titres professionnels du ministère du Travail de janvier 2021.

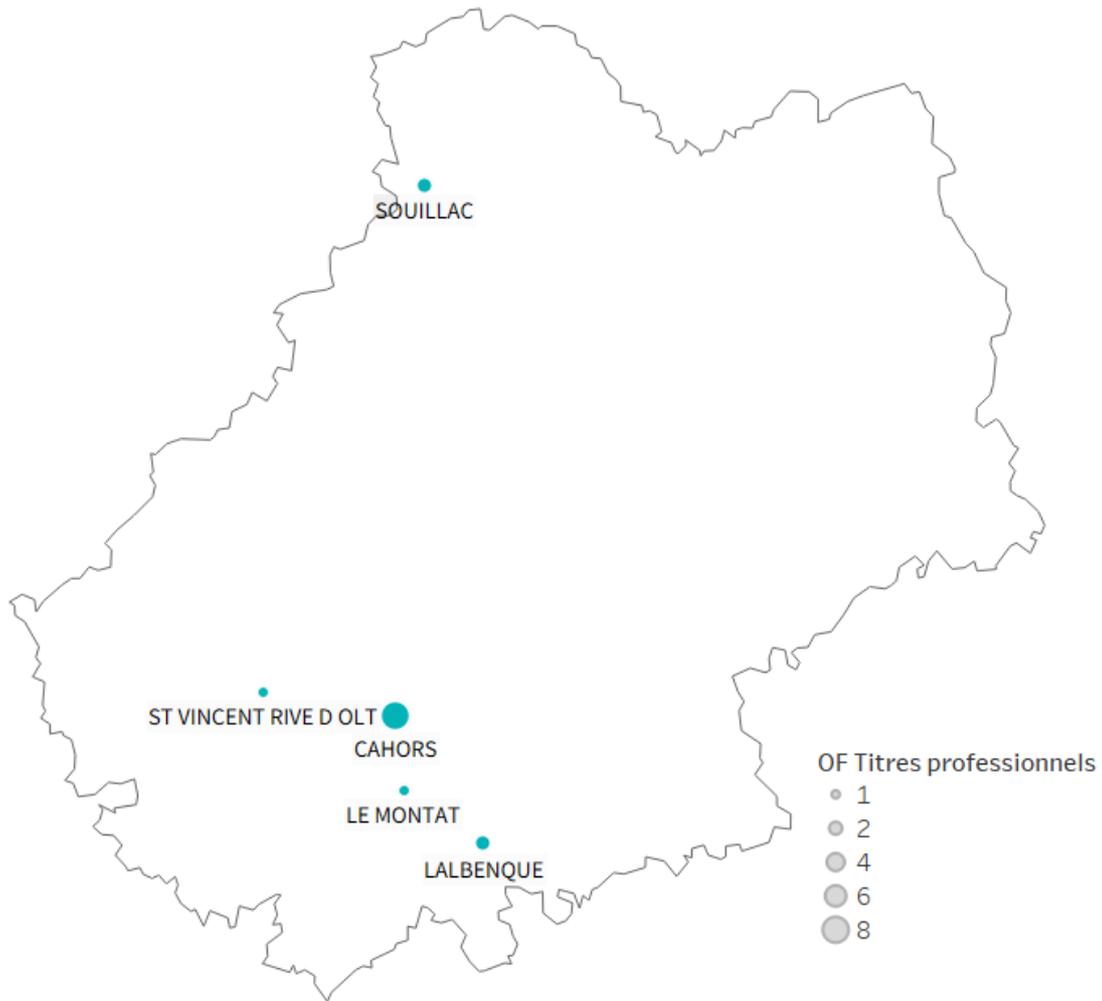
Localisation des sites de formation agréés dans le Lot

En janvier 2021, le Lot compte 14 organismes de formation (OF) délivrant des titres professionnels. Parmi eux, les GRETA représentent 29 % de ces OF, les organismes de formation offrant des titres professionnels liés au transport regroupent 14 %.

Les GRETA sont particulièrement présents dans les départements qui comptent une présence faible de sites de formation. Dans les départements comptant moins de 20 organismes de formation, les GRETA concentrent au moins un quart des OF.

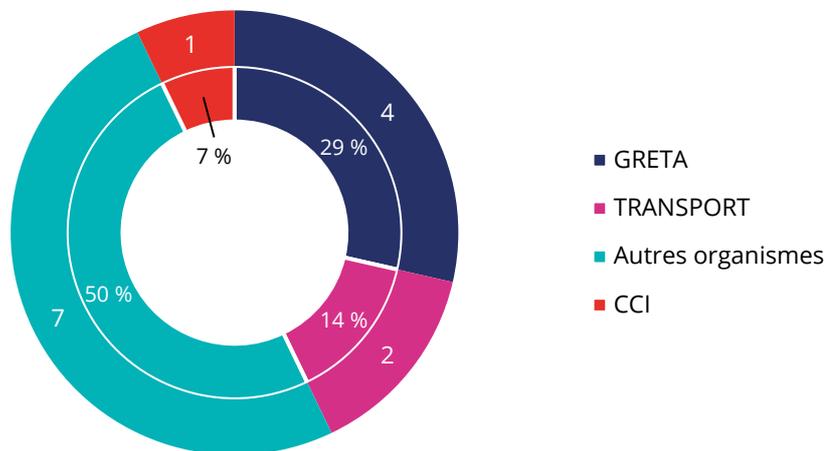
Lot : Les organismes délivrant des titres professionnels du ministère du Travail en 2021

Source : DREETS Occitanie janvier 2021, traitement Carif-Oref Occitanie



Répartition des centres agréés par opérateur en 2021

Source : DREETS Occitanie janvier 2021, traitement Carif-Oref Occitanie



Partie 4 : Titres professionnels et insertion

Précaution de lecture :

Les métiers en tension hors métiers saisonniers sont issus de la base de données BMO 2021, de Pôle emploi.

Le marché de l'emploi dans le Lot

En 2019, dans le Lot, les services constituent le premier secteur du département, avec 48 % des salariés⁸. La proportion de la population âgée étant importante, la silver économie se présente comme un atout de développement pour le département. Le tableau ci-dessous présente les métiers non saisonniers en tension en 2021 dans le Lot et la liste des titres professionnels menant à ces métiers. Les titres professionnels précédés d'un astérisque (*) sont proposés en région. Des précisions sont apportées lorsque le TP se trouve dans le Lot et/ou dans les départements limitrophes. Ce tableau montre ainsi les possibilités de débouchés sur le marché du travail dans le département, notamment pour les métiers liés aux services.

Métiers en tension en 2021 dans le Lot en lien avec les titres professionnels

Métiers en tension	TP proche du métier
Aides à domicile et aides ménagères	*Assistant de vie aux familles (<i>Lot ; Aveyron ; Tarn-et-Garonne</i>)
Maçons	*Chef d'équipe gros œuvre Chef d'équipe aménagement-finitions *Façadier-peintre *Maçon *Carreleur (<i>Aveyron</i>) Carreleur-chapiste *Maçon du bâti ancien

Source : Pôle emploi – BMO 2021, traitement Carif-Oref Occitanie

Annexe : les titres professionnels accessibles dans le Lot

Code TP	Intitulé TP	Domaine
TP-00391	Assistant de vie aux familles	Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers
TP-00157	Sellier harnacheur	Industrie
TP-00071	Conducteur de transport en commun sur route	Transport et logistique
TP-00070	Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	Transport et logistique

⁸ Pôle emploi, Statistiques, études et évaluations, Diagnostic territorial, Département Lot. Pôle emploi, 2020. 3p.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site
du Carif-Oref Occitanie**

<https://www.cariforefoccitanie.fr/territoires-secteurs-et-metiers/le-marche-de-la-formation-professionnelle/>



Le marché de la formation professionnelle dans le Lot Aperçu 2021

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Ana Maria CASTRILLON et Christelle SAMBOU

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Décembre 2021